

**RÉSUMÉ DES**

**COMMENTAIRES DE ALMASSA BAIE-TRINITÉ ET  
DE SCIERIE NORBOIS SUR LES PROJETS  
DE RÉSERVE AQUATIQUE DE LA RIVIÈRE MOISIE  
ET  
DE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DU LAC PASTEUR**

**Présenté à :**

Mme Claudette Journeaux  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

Préparé par :



**Almassa**  
Baie-Trinité

 **Norbois**

**Le 27 mai 2005**

## Résumé

Ce document se veut un complément au mémoire déposé par les détenteurs de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier de l'aire commune 094-20 dans le cadre de la présente consultation.

Il expose la problématique spécifique de Almassa Baie-Trinité, qui détient un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) dans l'aire commune 094-20, et de Scierie Norbois qui détient un CAAF dans les aires communes 094-20 et 094-02.

Ces deux aires communes sont touchées, ou susceptibles d'être touchées, par les projets de réserve aquatique de la Rivière Moisie et de réserve de biodiversité du lac Pasteur.

Dans ce document, nous aborderons notre position par rapport aux présents projets. Nous pensons que la création de ces réserves ne doit pas se faire au détriment de notre développement. En conséquence, nous proposerons des délimitations physiques, très près de celles actuellement proposées, et des mesures qui assureront la création d'importantes réserves aquatique et de biodiversité qui ne mettront pas nos approvisionnements en péril.

---